

# JARDINS URBAINS, ENVIRONNEMENT & SANTÉ

## LES CHARTES ET LABELS DU JARDINAGE ÉCOLOGIQUE



### ENJEUX SANITAIRES ET ENVIRONNEMENTAUX

Le jardin est à la croisée de nombreux **enjeux environnementaux** actuels : gestion économe de l'eau, diminution des pesticides dans une démarche de santé publique, gestion des déchets ménagers par le compostage, etc. et **conservation de la biodiversité**. En France, les jardins constituent un écosystème qui couvre plus d'un million d'hectares, et ils jouent un rôle important dans la conservation de la biodiversité. Les jardins ne servent pas seulement à répondre aux besoins des êtres humains, mais ils servent de refuge, de nichoir, ou de garde-manger à une multitude d'espèces animales, végétales et de champignons... Reliés entre eux, ils créent un maillage écologique, à l'échelle locale et régionale. Particulièrement en milieu urbain, ils peuvent constituer des corridors biologiques reliant fonctionnellement entre eux différents habitats vitaux pour une espèce (habitats, sites de reproduction, de nourrissage, de repos, de migration, etc.). Les jardins permettent alors de connecter ou reconnecter entre elles plusieurs sous-populations favorisant le brassage génétique.

On assiste actuellement à une diminution des populations de beaucoup de ces espèces « ordinaires » pourtant essentielles au bon fonctionnement des milieux naturels et à la base des services écologiques fournis à l'homme (jusqu'à moins 50 % pour les papillons des plaines, les oiseaux des milieux agricoles, et les hirondelles (source : Noé Conservation)

**Les jardins partagés et familiaux, en respectant les bases du jardinage écologique promues dans la charte des jardins partagés lyonnais, deviennent les gardiens essentiels de la biodiversité sauvage et cultivée.**

En tant que jardin collectif afin de faire connaître vos bonnes pratiques vous pouvez adhérer à une charte ou bien encore labelliser votre jardin.

- L'adhésion à une charte est déclarative et gratuite : on affiche ses valeurs et pratiques sans qu'elles soient toutefois contrôlées.
- La démarche de labellisation quant à elle est garantie par un contrôle externe et indépendant. Elle dénote donc un engagement plus fort du jardin mais a un coût.

### L'ADHÉSION À UNE CHARTE

**La Charte La terre en partage du Réseau national du jardin dans tous ses états.** Depuis 1997, dans la mise en œuvre des projets de jardin, quelle que soit leur forme, les adhérents s'engagent à promouvoir :

- **Le respect de l'environnement** : il est assuré par la mise en œuvre de modes de gestion et de pratiques culturelles favorisant la biodiversité (sauvage ou domestique), respectueuses du vivant, intégrant une gestion écologique des cycles naturels, de l'eau et des déchets.



Charte du «jardin dans tous ses états»

- **L'intégration paysagère des jardins** : elle doit être recherchée, par la qualité des aménagements et des constructions (favorisant notamment l'auto construction dans de bonnes conditions), la prise en compte des caractéristiques environnementales des sites, la gestion et la mise en valeur des paysages...

Plus d'info sur Le réseau national du jardin dans tous ses états :  
<http://jardins-partages.org/>

En partenariat avec :





GRANDLYON  
communauté urbaine

Jardinons le  
Grand Lyon



Charte du «jardinier amateur écoresponsable»

### La Charte du jardinier amateur éco-responsable du Grand Lyon promue par le passe-jardins.

Depuis 2006, à destination des 150 jardins collectifs métropolitains, cette charte est orientée spécifiquement sur les pratiques de jardinage et bénéficie d'un programme de formations spécifiques. Être jardinier éco-responsable est plus un état d'esprit qu'une méthode, une démarche qu'un résultat. Le but à terme est bien sûr de transmettre un coin de nature en bonne santé, mais également de profiter le plus longtemps possible d'un jardin plein de vie.

Télécharger la [Charte du jardinier amateur écoresponsable](#)

La charte des jardins partagés lyonnais témoigne depuis 2014 de la volonté de cultiver la diversité des projets associatifs de jardins à travers des objectifs communs (sociaux, environnementaux, sanitaires, artistiques, culturels, économiques, etc.) et de donner une cohérence territoriale au mouvement des jardins partagés.



Dans le cadre de sa pratique du jardinage, les jardiniers s'y engagent à :

- supprimer tout recours à des pesticides, engrais ou autres produits issus de la chimie de synthèse,
- privilégier des techniques de jardinage écologique, en respectant la vie du sol, en l'enrichissant par le compostage de matières organiques,
- créer des conditions favorables à l'accueil de la biodiversité, faune et flore, lutter contre les espèces invasives et allergènes, diversifier les plantations (ex : variétés anciennes),
- être responsable vis-à-vis de la ressource en eau (éviter le gaspillage, privilégier la récupération des eaux de pluies, choisir des végétaux adaptés au sol et au climat, pratiquer le paillage etc.),
- minimiser la production de déchets, recycler tous ceux qui peuvent l'être.

Plus d'info sur [lyon.fr](http://lyon.fr)

### LES REFUGES LPO (LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX)

Avec plus de 16 500 terrains, les Refuges LPO constituent le 1er réseau de jardins écologiques en France. Un Refuge LPO est un terrain public (ex : espace vert, cour d'école) ou privé (jardin d'entreprise ou de particulier, terrasse, balcon...) sur lequel le propriétaire s'engage moralement à préserver ou restaurer la biodiversité de proximité en respectant la charte des Refuges LPO (par ex : « Je crée les conditions propices à l'installation de la faune et de la flore sauvages », « Je renonce aux produits chimiques », « Je fais de mon Refuge un espace sans chasse pour la biodiversité », etc.

[www.lpo.fr](http://www.lpo.fr)



### JARDINS DE NOÉ :

Les Jardins de Noé (3911 jardins) s'appuient sur une charte de 10 gestes simples et responsables à adopter progressivement dans son jardin, qu'on soit amateur ou professionnel. Il suffit de s'inscrire sur le site et de respecter au moins 3 gestes de la Charte. Une fois inscrit, chaque jardinier de Noé crée son jardin virtuel sur le site et renseigne les gestes mis en pratique dans son jardin pour sauvegarder la biodiversité. Un espace ludique à personnaliser avec des photos de son « vrai » jardin permet d'explorer tous les jardins et de voir les pratiques mises en place par chacun. Plus d'info sur [les jardins de noé](#)





# JARDINS URBAINS, ENVIRONNEMENT & SANTÉ

## LES CHARTES ET LABELS DU JARDINAGE ÉCOLOGIQUE



### LA DÉMARCHE DE LABELLISATION

Les labels sont garantis par des audits réalisés par des organismes externes indépendants et payants sur la base d'un cahier des charges ou d'une grille d'évaluation.

En tant que jardin collectif, vous pouvez prétendre à 2 types de labels, celui des professionnels des espaces verts et du paysage : le label EcoJardin, et celui des professionnels de l'agriculture et de l'alimentation : le label AB.

Ces labels proposent avant tout des référentiels écologiques qu'on peut suivre gratuitement pour améliorer ses pratiques même si on ne décide pas d'aller jusqu'à la labellisation.

#### LE LABEL ECOJARDIN :

C'est un outil de communication et de reconnaissance à destination du public, des services et des élus.

Après l'inscription du candidat et l'évaluation lors d'une visite de contrôle par un auditeur externe, l'attribution du label est pour 3 ans, sur la base des conclusions de l'audit.

Plus d'info sur [label-ecojardin.fr](http://label-ecojardin.fr)

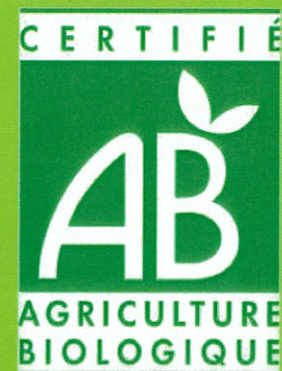


#### LE LABEL AGRICULTURE BIOLOGIQUE (LABEL AB) :

C'est un label de qualité français créé en 1985 basé sur l'interdiction de la chimie de synthèse. Il permet d'identifier les produits issus de l'agriculture biologique. Depuis le 1er janvier 2009, ses critères sont alignés sur le label bio européen moins contraignant.

Ce label est avant tout destiné à la commercialisation des produits et est contrôlé annuellement par des organismes certificateurs. Il s'adresse donc plutôt aux professionnels et est assez coûteux. Leur référentiel reste une source d'informations incontournables pour tous. Enfin le label AB reste la seule garantie pour vos achats d'intrants (graines, plants, terreaux, ...).

Plus d'info sur [agencebio.org](http://agencebio.org)



### POUR EN SAVOIR PLUS